

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 47 (1921)
Heft: 10

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sant pas partie de la société et soumissionnant à des prix trop bas.

Les normes pour les travaux de vitrerie et de serrurerie ont eu l'approbation des délégués par voie de circulation.

L'Association suisse de normalisation a reçu grâce à l'activité du bureau de normalisation de l'Association suisse de l'industrie mécanique à Baden (directeur M. Hoenig) une étendue plus grande. Elle a créé une commission suisse de normalisation qui se compose d'un représentant des corporations suivantes :

V. S. M. Association suisse de l'industrie mécanique (présidence).

C. F. F. Chemins de fer fédéraux.

S. E. V. Association suisse des électriciens et

V. S. E. Union des Centrales suisses d'électricité.

S. I. A. Société suisse des ingénieurs et des architectes.

S. G. W. Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux.

S. V. W. Union suisse pour l'amélioration du logement.

Industrie horlogère.

Lors de la Conférence des présidents, le 12 février, les sections ont été priées d'aviser le secrétariat, au courant du mois de mars, si elles ont des propositions à faire à ce sujet.

A Berne, une Fédération des travailleurs intellectuels a été créée. Il est probable que la S. I. A. fera partie de cette société. Son but est l'évaluation du travail intellectuel en juste proportion vis-à-vis du travail manuel.

Le C. C. s'est occupé du postulat Zschokke. Il a exprimé le désir que le Conseil fédéral ait les mêmes exigences pour les solliciteurs de places fédérales d'ingénieurs et d'architectes que la S. I. A. pour ses membres.

Le Département fédéral d'économie publique a prié la S. I. A. de lui faire des propositions pour la revision des art. 47 à 94 de l'ordonnance concernant la loi sur le travail dans les fabriques. Le C. C. en a chargé une commission qui n'a pas encore terminé ses études, mais il est à espérer que la réponse pourra être donnée sous peu.

L'application de l'art. 13 a présenté quelques difficultés dans la Section vaudoise et la Section de Winterthur. Le C. C. a chargé MM. Rohn et Andrae de se rendre aux deux endroits. Ils ont pu trouver avec les comités des sections des solutions satisfaisantes.

Le parti radical-démocratique suisse s'est adressé à la S. I. A. pour lui demander son avis au sujet de la création d'un conseil d'économie publique suisse. Le C. C. a fait étudier la question par une commission et a décidé de répondre négativement. Il demandera par contre que les autorités s'adressent plus souvent aux professionnels en matières économiques.

M. Suter adresse un appel chaleureux aux sections au sujet de la *Maison bourgeoise en Suisse*. Cette œuvre ne pourra être

accomplie que si les sections donnent leur appui financier.

M. Payot donne des renseignements au sujet des comptes 1920 et communique le rapport des reviseurs sur quoi l'assemblée accorde décharge au C. C. de ce compte. (A suivre).

Communications du secrétariat.

Le C. C. dans sa séance du 23 avril a nommé vice-président M. F. Widmer, architecte, à Berne, caissier M. R. Dubs, ingénieur en chef, à Zurich.

M. le prof. Dr. W. Kummer pour raisons de santé s'est retiré comme membre de la commission et du comité de travail du groupe technique des ingénieurs-mécaniciens ainsi que de la commission des normes pour l'installation et l'exploitation des ascenseurs et des monte-charges. Le C. C. regrette cette démission et remercie vivement M. Kummer des services rendus par lui dans ces commissions. M. P. Vischer, architecte, à Bâle, est nommé membre de la commission des normes pour l'installation et l'exploitation des ascenseurs et des monte-charges.

Le C. C. a décidé l'adhésion de la S. I. A. à la Fédération des travailleurs intellectuels.

Les nouvelles « Normes pour la Nomenclature, la Classification et l'Essai des liants servant à la préparation de mortier » sont en vente au secrétariat au prix de fr. 1.—.

L'assemblée des délégués du 19 mars a décidé de recommander aux membres de la S. I. A. de bien vouloir tenir compte de ces normes et de soumettre à un contrôle suivi le ciment qui leur sera livré (voir procès-verbal de l'assemblée des délégués.)

BIBLIOGRAPHIE

Applications techniques nouvelles des plans obtenus automatiquement par la stéréotopographie.

Cet album édité par la Société française de stéréotopographie expose très clairement et à l'aide de nombreux exemples illustrés de vues et de plans à courbes de niveau, les applications de la stéréotopographie aux travaux de l'ingénieur.

Ouvrages reçus.

Bureau industriel suisse. Association d'expansion économique, office de documentation et de renseignements industriels, à Lausanne. — 1^{er} rapport du Comité de direction. — Une brochure de 16 pages.

Classification décimale de l'Institut international de bibliographie. Notice et table méthodique des 1000 premières divisions. — Bruxelles, Institut international de bibliographie. — Lausanne « Asted », La Paix, Béthusy. — Une brochure de 32 pages.

Calendrier des Concours d'architecture.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
Fribourg	Banque Populaire Suisse	15 sept. 1921	Fr. 20 000 et 3000 pour achat	Architectes suisses domiciliés dans le canton de Fribourg et dans les villes de Berne et Lausanne, et architectes fribourgeois hors du canton.
Monthey	Plan d'avenir	15 juin 1921	11 000	Techniciens de nationalité suisse établis dans les cantons du Valais, Genève, Vaud, Neuchâtel et Fribourg.